

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : **634** Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **91 Kanal Afyach**

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : **Fahris Afyach** Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

rhinopharyngite

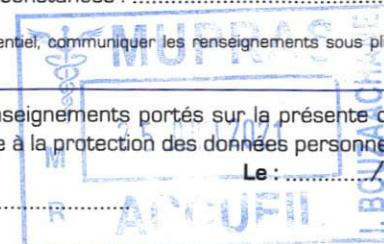
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/06/21	2h 3		300.00	DR BENJELLOUN HASSAN SPECIALISTE ORTHOPÉDIE Boulevard Yacoub El Mansour 1000 Casablanca - 5 - 2ème Etage Al Anfa - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL MAMAN	17/06/21	628.80

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

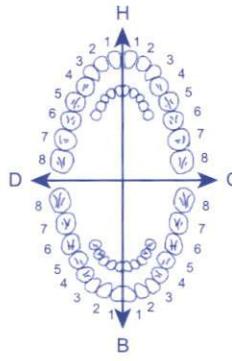
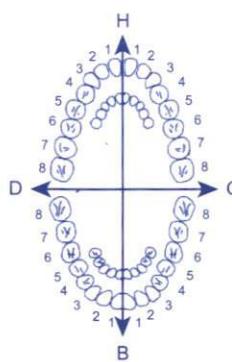
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX									
													
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				MONTANTS DES SOINS								
	<table border="1"> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>					25533412	21433552	00000000	00000000	00000000	00000000	35533411	11433553
25533412	21433552												
00000000	00000000												
00000000	00000000												
35533411	11433553												
	<table border="1"> <tr> <td>(Création, remont, adjonction)</td> </tr> <tr> <td>Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</td> </tr> </table>					(Création, remont, adjonction)	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession						
(Création, remont, adjonction)													
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession													
H	D	B	G										

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET ORL

Docteur Najib BENJELLOUN
SPECIALISTE O.R.L.
OTORHINO - LARYNGOLOGIE

Maladie et Chirurgie Oreille, Nez Gorge
Chirurgie de la Face du Cou
Exploration et Chirurgie de la Surdité et des Vertiges
Ex. Médecin à L'Hôpital 20 Août, Casablanca
Ex. Chef de Service O.R.L. à L'Hôpital Hassan II, Settat

الدكتور نجيب بن جلون

إختصاسي في أمراض وجراحة

الأذن - الأنف والحنجرة

جراحة الوجه والعنق

تشخيص وجراحة الصم والدوخة

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت بالدار البيضاء
رئيس قسم أمراض وجراحة الأذن - الأنف والحنجرة
بمستشفى الحسن الثاني بسطات سابق

Casablanca, le : 14/10/21

الدار البيضاء في

196,50

~~500~~

~~500~~

- Zimex 88.000 my.

88,00 x 3

~~500~~

كاسسين 400 مل

LOT: M8434
PER: 11/2022
PPV: 196,50DH

- Cerf

92,60

~~500~~

PPV: 88DH00
PER: 01/23
LOT: J523-2

- Imedem 22,70

22,70

~~500~~

PPV: 88DH00
PER: 05/23
LOT: J1299

- pectagel 53,00

53,00

~~500~~

PPV: 88DH00
PER: 05/23
LOT: J1299

- Daktarin. gel 628,80

628,80

~~500~~

PPV: 88DH00
PER: 05/23
LOT: J1299

PPV 22DH70 EXP 03/2022
LOT 91034 2

BENJELLOU
SPECIALISTE
Boulevard Yacoub El Aïd
App. N° 5 - 2ème étage
Résidence 89/90 - Al Afaf
Casablanca

بيضاء - الهاتف : 05 22 95 12 89
235, Bd Yacoub EL Mansour - Rési

RECTDVI

235، شارع يعقوب المنصور إقامة الأنفان
age - Casablanca - Tél. : 05 22 95 12 89